
Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029

DOSSIER R-4110-2019

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Question 1 :

Références:

- (i) B-0204, p. 26, tableau 3.

Préambule :

- (i)

La note relative au tableau 3 indique :

« Critère acceptabilité sociale : niveaux de favorabilité mesurés lors de la consultation (voir la section 3.3.2). Pour les scénarios GNL-R (scénarios S-6, S-15, S-16 et S-17), niveau de favorabilité mesuré pour les combustibles carboneutres. »

Questions :

- 1.1 Relativement à la référence (i), veuillez indiquer si l'on doit comprendre du tableau 3 que l'acceptabilité sociale du scénario 15 (éolien 13,4 MW + GNL-R), à 31 %-59 %, est inférieure ou égale à celle du scénario 7 (éolien 13,4 MW + diesel), à 59 %.
- 1.2 Le Distributeur a-t-il des indications provenant du sondage ad hoc ou d'autres sources selon lesquelles la communauté préfère un scénario éolien avec centrale diesel à un scénario éolien avec GNL-R pour des puissances éoliennes comparables?
- 1.3 Veuillez commenter la possibilité de considérer que l'acceptabilité sociale du scénario 15 est au moins aussi élevée que celle du scénario 7 et celle du scénario 16 au moins aussi élevée que celle du scénario 8.

COÛTS

Question 2 :

Références:

- (i) B-0248, p. 22, réponse 5.1.

- (ii) B-0248, p. 26, tableau R-5.2.4.
- (iii) B-0248, p. 26, réponse 5.3.
- (iv) R-4175-2021, B-0056, p. 2.
- (v) B-0248, p. 27, réponse 5.6.

Préambule :

(i)

« Exploitation : Coûts de matériel et main-d'œuvre associés à l'opération de la centrale de Cap-aux-Meules et la conduite du réseau des IDLM. Pour les scénarios prévoyant l'ajout d'éoliennes et de parc solaire, des coûts d'exploitation associés à ces équipements sont ajoutés, selon l'hypothèse où le Distributeur en serait propriétaire (hypothèse pour les fins de l'analyse paramétrique seulement). Pour les scénarios de conversion de la centrale de Cap-aux-Meules au GNL-R, les coûts d'opération associés au transport, au stockage et à la vaporisation du combustible sont intégrés à cette rubrique. Pour le scénario de raccordement du réseau via la Nouvelle-Écosse, sont inclus les coûts de transit sur les réseaux de transport de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Exploitation – Carburant : Coûts associés aux combustibles consommés, incluant le transport (sauf pour le GNL-R). Pour les scénarios tombant sous le seuil d'assujettissement de 25 000 t. éq. CO2 par année, les droits d'émission sont incorporés au coût du combustible et sont donc inclus à cette rubrique.

Achats d'énergie éolienne : Coûts associés au contrat d'achat d'énergie éolienne du parc actuel de 8 MW de la Dune-du-Nord, avec l'hypothèse d'une reconduction du contrat jusqu'en 2067 selon les mêmes termes. Les ajouts d'éoliennes sont exclus de cette rubrique, puisqu'ils sont intégrés à l'analyse comme des investissements du Distributeur dans la ligne Croissance (hypothèse pour les fins de l'analyse paramétrique seulement).

Croissance : Coûts d'investissements associés à l'ensemble des ajouts d'équipements pour chacun des scénarios.

Pérennité : Coûts d'investissements associés au maintien des actifs jusqu'en 2067 pour chacun des scénarios. »

(iii)

« 5.3 Veuillez expliquer pourquoi les ajouts d'éoliennes sont considérés, pour les fins de l'analyse, comme des investissements dans la ligne « Croissance » alors que des contrats d'électricité avec des fournisseurs d'énergie éolienne sont considérés comme des coûts d'approvisionnement.

Réponse :

Le Distributeur a estimé les coûts paramétriques associés aux ajouts d'éoliennes sous forme de coûts d'investissement et de coûts d'exploitation. Il était tout simplement plus simple d'intégrer directement ces coûts tel quel à l'analyse, plutôt que de poser des hypothèses additionnelles afin de convertir ces coûts sous forme

d'un contrat d'achat d'électricité (CAÉ). Le Distributeur est d'avis que cette approche simplifiée n'induit pas un écart significatif en comparaison avec la marge d'erreur d'une telle analyse paramétrique. »

« 5.6 Veuillez préciser les coûts du renforcement du réseau de transport de la Nouvelle-Écosse (nouvelle ligne aérienne) requis pour alimenter la charge des IDLM. Veuillez également préciser sous quelle rubrique du Tableau 2 de la référence (ii) ces coûts sont pris en compte.

Réponse :

Voici le contenu lié au renforcement du réseau de la Nouvelle-Écosse, pour le scénario considéré, et les coûts associés.

- Ligne de transport aérienne entre le poste de *** et le poste *** de – *** M\$2021

À ce coût s'ajoute les coûts du câble sous-marin, des ajouts aux postes de Cap aux-Meules et de Chéticamp qui sont pris en compte sous la rubrique « Croissance » du tableau 2 cité en référence (ii). »

Questions :

- 2.1 Relativement à la référence (ii), veuillez indiquer le taux d'actualisation retenu.
- 2.2 Relativement aux catégories *entretien*, *exploitation*, *croissance* et *pérennité* de la référence (ii), veuillez présenter distinctement les montants relatifs à chacun des volets éoliens, GNL, raccordement et solaire.
 - 2.2.1 Pour les scénarios avec GNL, veuillez également présenter distinctement le coût d'opération associé au transport du GNL, d'une part, ainsi qu'au stockage et à la vaporisation du GNL, d'autre part.
 - (a) Veuillez comparer le coût d'opération annuel associé au stockage et à la vaporisation du GNL au coût de l'usine LSR d'Énergir (iv). Veuillez commenter les écarts en tenant compte des distinctions qui s'imposent en termes d'équipement de liquéfaction, de stockage et de vaporisation. Par exemple, le coût de l'électricité de l'usine LSR est en bonne partie attribuable à la liquéfaction.
 - (b) Veuillez indiquer la fréquence et le nombre de livraisons de GNL prévues par année de même que le volume par livraison.
 - (c) Veuillez indiquer quelle serait l'autonomie en GNL du scénario S6 lorsque le réservoir est plein en période hivernale.
 - 2.2.2 Pour le raccord Nouvelle-Écosse, veuillez présenter distinctement les coûts de transit en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

- 2.3 Relativement à la référence (iii), veuillez indiquer si un rendement à l'actionnaire des projets éoliens a été intégré à l'analyse. Dans l'affirmative, veuillez indiquer à quelle rubrique il se trouve et en indiquer le montant. Veuillez également présenter les hypothèses retenues quant au taux de rendement de l'actionnaire et au coût global du capital.
- 2.4 Relativement à la référence (v), veuillez indiquer si les revenus découlant de la signature de contrats de transport de long terme en Nouvelle-Écosse peuvent être appliqués à l'encontre des coûts de renforcement du réseau comme c'est le cas au Québec. Le cas échéant, veuillez indiquer le crédit appliqué à la rubrique croissance du scénario S4.

SIMULATION MONTE-CARLO

Question 3 :

Références:

- (i) B-0248, p. 30, Tableau R-5.8.

Préambule :

(i)

La FCEI compile le tableau suivant à partir de la référence (i) :

Questions :

- 3.1 Pour chacun des items de charges et d'investissement et pour chacun des scénarios du Tableau R-5.8, veuillez fournir les renseignements suivants :
- justifier les déviations minimales et maximales retenues; et
 - décrire de manière détaillée (forme fonctionnelle et paramètres) et justifier la distribution de probabilité des déviations.
- 3.2 Eu égard à la variation (-40 % à +10 %) des *achats d'électricité - réseau intégré* pour les scénarios S3 et S4, veuillez indiquer la part due à une variation de la quantité d'achats et celle due à une variation du prix des achats comme cela est fait pour le mazout lourd, le diesel et le GNL-R.
- 3.2.1 Le cas échéant, veuillez expliquer pourquoi la variation de la quantité d'énergie provenant du réseau intégré est différente de celle utilisée pour

les autres scénarios qui semblent tous basés sur une variation minimale de -5 % et une variation maximale de 20 %.

- 3.2.2 Si la variation minimale de -40 % des *achats d'électricité – réseau intégré* est plutôt due à une baisse de prix, veuillez justifier cette hypothèse.
- 3.3 Veuillez justifier la variation à la baisse de -18 %, -17 % et -15 % des CAPEX en investissement et la pérennité des scénarios S7, S8 et S9.
- 3.4 Veuillez indiquer si, pour une itération donnée de la simulation de Monte-Carlo, les paramètres ont été déterminés conjointement (dont, notamment, les paramètres communs à tous les scénarios (par exemple, les besoins énergétiques), corrélés, tels les prix des combustibles (par exemple, le mazout lourd, le diesel, PUEÉ)) ou si chaque scénario a fait l'objet d'une simulation distinct.
- 3.4.1 Le cas échéant, veuillez présenter les corrélations modélisées entre les différents paramètres.
- 3.5 Dans le deuxième cas, veuillez indiquer comment le Distributeur s'est assuré que les circonstances appliquées à chaque scénario sont globalement comparables.